

Fiche Produit

Sarlon trafic 15 dB 33

Forbo

FLOORING SYSTEMS



U3 P3 E2/3 C2



Descriptif type



Revêtement de sol PVC hétérogène acoustique compact U3 P3 en lés de 2 m

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement de sol PVC acoustique compact en lés de 2 m de large avec une efficacité acoustique aux bruits de choc certifiée de $\Delta L_w = 15$ dB et un poinçonnement rémanent de 0,05 mm, certifié **QB UPECE.A+** : U3 P3 E2/3 C2 de type **Sarlon trafic 15 dB 33**.

Conçu et fabriqué en France à partir de matières premières garanties **sans phtalate**, il devra être constitué d'une couche d'usure de **0,63 mm**, d'une épaisseur de **2,55 mm** sans charge minérale, groupe T avec décors teintés masse ou imprimés, à finition mate et d'une masse surfacique de **2 600 g/m²**.

Il devra être doté d'un traitement de surface avec **double réticulation (laser + UV) XtremPUR™**, résistant aux rayures et aux agents tachant type bétadine, éosine aqueuse, solution hydroalcoolique et marqueur et ainsi évitera toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement.

Sa semelle alvéolaire **haute densité 100 % PVC renforcée d'un voile de verre** devra atteindre une stabilité dimensionnelle de **< 0,10 %**.

Le produit intégrera **jusqu'à 20 % de contenu recyclé**.

Il bénéficiera d'un classement de résistance au feu **Bfl-s1** et au glissement **R10**. Les émissions de COV dans l'air à 28 jours sont **inférieures à 10 µg/m³**.

Le choix des coloris se portera sur une gamme comportant un minimum de **81 références**.

Le produit bénéficiera d'une **garantie de 7 ans** et pourra obtenir une extension **jusqu'à 6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant ⁽¹⁾).

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via **notre programme Tournesol** ⁽²⁾.

Découvrir l'ensemble de la gamme coloristique



Mode de pose et entretien

Mode de pose :

Mise en œuvre et type de colles (**522 Eurosafe tack** ou **622 Eurostar tack** ou équivalent) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction du **classement UPECE** des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E. E1 : joints soudés à chaud sur support bois. E2 : joints soudés à chaud sur support béton. E3 : joints soudés à chaud + remontée en plinthes ou étanchéité en rives. Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. Notamment : Possibilité de mise en œuvre sur sous couche d'interposition de type SARLIBASE TE de FORBO suivant Avis Technique du fabricant.

Nettoyage et entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant

Caractéristiques techniques

Dénomination commerciale	Sarlon trafic 15 dB 33
Classement UPECE	U3 P3 E2/3C2
Certificat QB UPECE.A+	N°304-018.2
Efficacité acoustique au bruit de choc	$\Delta L_w = 15$ dB
Épaisseur totale	2,55 mm
Couche d'usure	0,63 mm
Masse surfacique	2 600 g/m ² (-10 % / +13 %)
Groupe d'abrasion	T
Poinçonnement rémanent	0,05 mm (exigence de la norme $\leq 0,20$ mm)
Réaction au feu	Bfl-s1 ⁽³⁾ - n°2021/170-1 (CRET)
Classification selon NF EN 651 (ISO 11 638)	23 – 33 – 42



(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

(2) Linoléum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.

(3) Valable sur support incombustible A1fl ou A2fl, testé en pose libre / Satisfait à la réglementation M3

Fiche Environnement

Sarlon trafic 15 dB 33

forbo

FLOORING SYSTEMS



U3 P3 E2/3 C2



Descriptif type



Revêtement de sol PVC hétérogène acoustique compact U3 P3 en lés de 2 m

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement de sol PVC acoustique compact en lés de 2 m de large avec une efficacité acoustique aux bruits de choc certifiée de $\Delta L_w = 15$ dB et un poinçonnement rémanent de 0,05 mm, certifié **QB UPECA+** : U3 P3 E2/3 C2 de type **Sarlon trafic 15 dB 33**.

Conçu et fabriqué en France à partir de matières premières garanties **sans phtalate**, il devra être constitué d'une couche d'usure de **0,63 mm**, d'une épaisseur de **2,55 mm** sans charge minérale, groupe T avec décors teintés masse ou imprimés, à finition mate et d'une masse surfacique de **2 600 g/m²**.

Il devra être doté d'un traitement de surface avec **double réticulation (laser + UV) XtremPUR™**, résistant aux rayures et aux agents tachant type bétadine, éosine aqueuse, solution hydroalcoolique et marqueur et ainsi évitera toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement.

Sa semelle alvéolaire **haute densité 100 % PVC renforcée d'un voile de verre** devra atteindre une stabilité dimensionnelle de **< 0,10 %**.

Le produit intégrera **jusqu'à 20 % de contenu recyclé**.

Il bénéficiera d'un classement de résistance au feu **B_f-s1** et au glissement **R10**. Les émissions de **COV** dans l'air à 28 jours sont **inférieures à 10 µg/m³**.

Le choix des coloris se portera sur une gamme comportant un minimum de **81 références**.

Le produit bénéficiera d'une **garantie de 7 ans** et pourra obtenir une extension **jusqu'à 6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant ⁽¹⁾).

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via **notre programme Tournesol** ⁽²⁾.



Fabrication

Lieu de production

Reims (France)

Notre usine est certifiée ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et SA 8000



Contenu recyclé en % de la masse totale du produit

20 %

Quantité d'électricité garantie d'origine renouvelable

100 %

Matières premières

Garanties sans phtalate

Conformité REACH



Indicateur réchauffement climatique

Sarlon trafic 15 dB a fait l'objet d'une **Analyse de Cycle de Vie** et dispose d'une **FDES individuelle** conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A2 et à son complément national NF EN 15804+A2/CN et consultable sur INIES.

Indicateur Réchauffement climatique = **10,40 kg CO₂ eq/m²** sur tout le cycle de vie du produit pour une durée de vie de 25 ans.



(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).
(2) Linoléum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.



Qualité de vie intérieure et bien-être

Qualité de l'air intérieur : Conforme à la classe A+
De l'étiquetage réglementaire français



Emissions de **COV** à 28 jrs : < 10 µg/m³

Réduction du bruit d'impact : 15 dB

LRV jusqu'à 66 %



Recyclage

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre programme **Tournesol** ⁽²⁾

[Découvrez notre engagement en faveur de l'environnement](#)